

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diagnostique et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Maladie chronique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 0014016

85400

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1259 Société : RAM

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : NASR SALAH

Date de naissance : 01.01.1952

Adresse : Rue 33 N° 36 ALIA 1 - OULFA - CASA

Tél. : 0662807355 Total des frais engagés : 861,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Mustapha TOUHAMI
ORL et Chirurgie cervico-faciale
Chirurgie maxillo-faciale
76, Bd Abdelmoumen - Casablanca
Tél. 0522 98 82 02

Date de consultation : 17/09/2021

Nom et prénom du malade : NASR Jhane Age : 21

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☒ Enfant

Nature de la maladie : Rhinite allergique chronique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 22/09/2021

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]



Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/09/21	C	3	216,8	
21/09/21	C	3	216,8	
21/09/21	C	3	216,8	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
	21/09/21	216,8

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire d'Analyses Médicales TENSIFT Dr. ALLABOUH Hafsia 267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA	17/09/21	B250	285,00dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

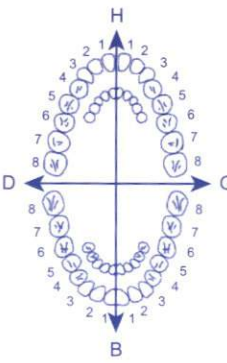
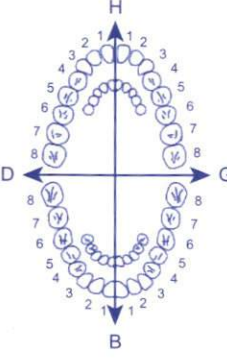
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.*

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'O

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient															
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX														
				MONTANTS DES SOINS														
				DEBUT D'EXECUTION														
				FIN D'EXECUTION														
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table> (Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		CCEFFICIENT DES TRAVAUX
H																		
25533412	21433552																	
00000000	00000000																	
D	G																	
00000000	00000000																	
35533411	11433553																	
B																		
				MONTANTS DES SOINS														
				DATE DU DEVIS														
				DATE DE L'EXECUTION														

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Docteur Mustapha TOUHAMI

Professeur titulaire

ORL et Chirurgie cervico-faciale

Chirurgie maxillo-faciale

Diplômé de la faculté de médecine de Bordeaux

Ancien Médecin Chef de l'hôpital d'enfants

Ex. Chef du service de chirurgie maxillo-faciale
au CHU de Casablanca

دكتور مصطفى التهامي

أستاذ

أمراض وجراحة الأذن والأنف والحنجرة

وجراحة العنق والوجه

خريج كلية الطب بوردو (فرنسا)

رئيس سابق لمستشفى الأطفال ورئيس قسم العناية التشنجية

للفك والوجه بالمركز الإستشفائي والجامعي بالدار البيضاء

Casablanca le : 21/09/2021

NASR JIHANE

- 24.4x6
6.80x3
- **Levothyrox 100 µg - comprimé sécable**
1 Comprimé, matin, au réveil, pendant 6 mois

- **Levothyrox 25 µg - comprimé sécable**
1/2 Comprimé, matin, au réveil, pendant 6 mois

- 1100100
- **METANAZ - aérosol nasal**
1 pulvérisation, soir, avant de dormir, pendant 2 mois

276,80

Résidence Koutoubia - 76, Bd. Abdelmoumen - 4ème Etage - Casablanca
إقامة الكتبية - 76 شارع عبد المومن - الطابق الرابع - الدار البيضاء
Tél.: 0522 98 82 02 / 0522 99 49 24 - E.mail : mo.touhami@gmail.com
Patente : 34775406 - Identifiant Fiscale : 42500044 - ICE : 001697905000026

Docteur Mustapha TOUHAMI
ORL et Chirurgie cervico-faciale
Chirurgie maxillo-faciale
76, Bd Abdelmoumen - Casablanca
Tél: 0522 98 82 02

Docteur Mustapha TOUHAMI

**Professeur titulaire
ORL et Chirurgie cervico-faciale
Chirurgie maxillo-faciale**

Diplômé de la faculté de médecine de Bordeaux
Ancien Médecin Chef de l'hôpital d'enfants
Ex. Chef du service de chirurgie maxillo-faciale
au CHU de Casablanca

الدكتور مصطفى التهامي

أستاذ

**أمراض وجراحة الأذن والأنف والحنجرة
وجراحة العنق والوجه**

خريج كلية الطب ببوردو (فرنسا)

رئيس سابق لمستشفى الأطفال و رئيس قسم الجراحة التشكيلية
للفك والوجه بالمركز الإستشفائي والجامعي بالدار البيضاء

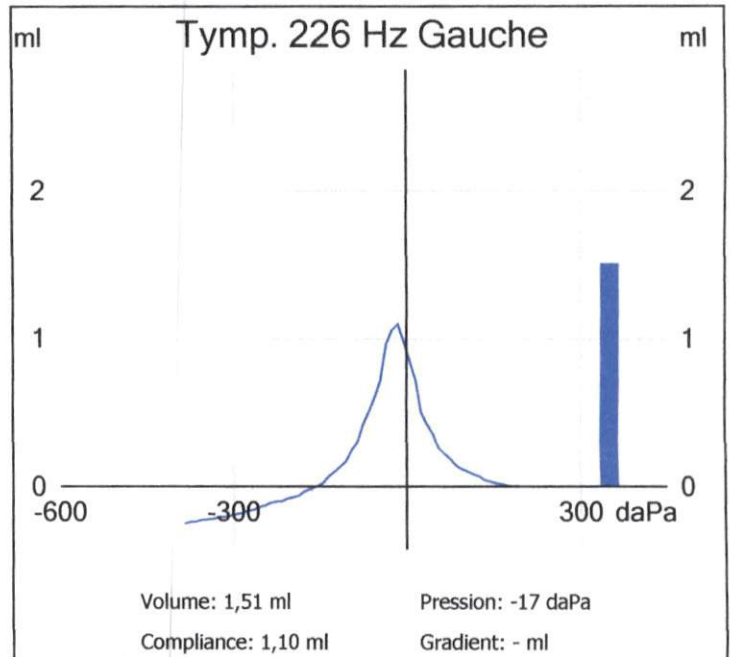
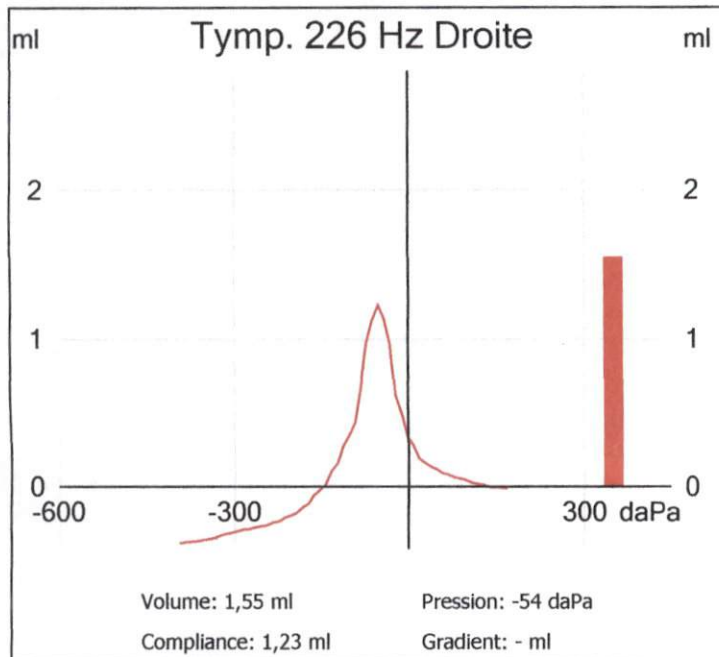
Prénom JIHANE

Date de naissan... 18/11/1999

Nom NASR

TYMPANOMETRIE

21/09/2021



*Pharynx avec syndrome à fond de
Hypopharynx et congue*

Résidence Koutoubia - 76, Bd. Abdelmoumen - 4ème étage - Casablanca
شارع عبد المومن - الطابق الرابع - الدار البيضاء

Tél : 0522 98 82 02 / 0522 99 49 24 - Email : mo.touhami@gmail.com

Patente N° : 34775406

Docteur Mustapha TOUHAMI
ORL et Chirurgie cervico-faciale
Chirurgie maxillo-faciale
Casablanca
Tél: 0522 98 82 02

Docteur Mustapha TOUHAMI

Professeur titulaire

ORL et Chirurgie cervico-faciale

Chirurgie maxillo-faciale

Diplômé de la faculté de médecine de Bordeaux

Ancien Médecin Chef de l'hôpital d'enfants

Ex. Chef du service de chirurgie maxillo-faciale
au CHU de Casablanca

الدكتور مصطفى التهامي

أستاذ

أمراض وجراحة الأذن والأنف والحنجرة

وجراحة العنق والوجه

عرج كلية الطب ببيزو (فرنسا)

رئيس سبيل لمستشفى الأطفال ورئيس قسم الرعاية التكميلية

للفك والوجه بالمركز الإستشفائي والجامعي بالدار البيضاء

Casablanca le : 17/09/2021

NASR JIHANE

Hypothyroïdie frustrée améliorée par augmentation des doses

TSH

Docteur Mustapha TOUHAMI
ORL et Chirurgie cervico-faciale
Chirurgie maxillo-faciale
76, Bd Abdelmoumen - Casablanca
Tél 0522 98 82 02

Résidence Koutoubia - 76, Bd. Abdelmoumen - 4ème Etage - Casablanca
إقامة الكتبية - 76 شارع عبد المومن - الطابق الرابع - الدار البيضاء
Tél.: 0522 98 82 02 / 0522 99 49 24 - E.mail : mo.touhami@gmail.com
Patente : 34775406 - Identifiant Fiscale : 42500044 - ICE : 001697905000026

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES TENSIFT

276, Boulevard Oued Tensift, 1er étage
OULFA
CASABLANCA

Dr Hafsa ALLABOUCH
Médecin Biologiste

Tél. : 0522 90 90 20 - Fax : 0522 90 90 21

Casablanca le vendredi 17 septembre : Mademoiselle NASR JIHANE
MUPRA

FACTURE N°	28497
------------	-------

Analyses :

TSH us (Thyreostimuline) -----	B	250	Total : B 250
--------------------------------	---	-----	---------------

Prélèvements :

Sang-----	K	1
-----------	---	---

TOTAL DOSSIER

285,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :
Deux Cent Quatre vingt Cinq Dirhams

**Laboratoire d'Analyses
Médicales TENSIFT**
- Dr. ALLABOUCH Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1^{er} ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA



مختبر التحليلات الطبية تانسيفت

Laboratoire d'Analyses Médicales Tensift

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie

د. حفصا علابوش
Dr. Hafsa ALLABOUCH
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 17/09/21
Prélèvement effectué à 09:29
Edition du : 17/09/21

Mademoiselle NASR JIHANE

Né (e) le : 18111999

Réf. : 211197



Page : 1/1

HORMONOLOGIE

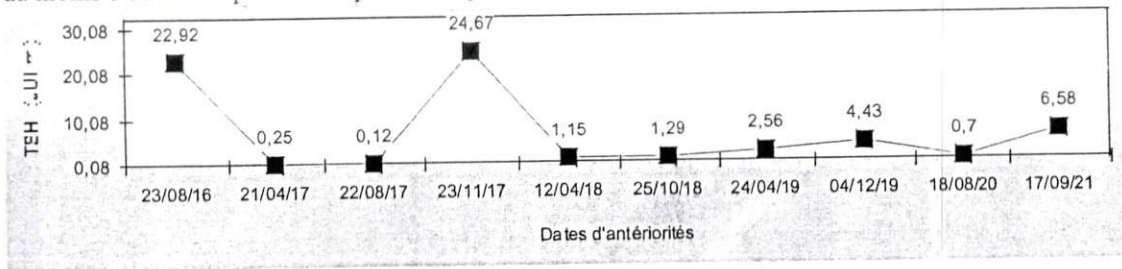
TSH (Thyréostimuline ultrasensible)-----:
(Technique ELFA sur minividas)

6,58 * $\mu\text{UI/ml}$

0,25 - 5

0,70

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien..
Une variation minime de T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.
Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important,
au moins 8 semaines pour une réponse complète.



Laboratoire d'Analyses
Médicales TENSIFT
· Dr. ALLABOUCH Hafsa
267, BOULEVARD TENSIFT 1^{er} ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

267, Boulevard Oued Tensift Groupe "J", 1er étage - Oulfa - 20220 Casablanca
Tél. : 05 22 90 90 20 - Fax : 05 22 90 90 21 - laboratoiretensift@gmail.com - www.laboratoiretensift.ma
CNSS : 9720732 Patente : 36017172 IF : 14474751 ICE : 001684731000025